



Mars 2026 - N°24

Le fil infos

L'actualité de la Communauté de communes Sud Alsace Largue

L'édito

Chers abonnés, chers habitants,

Mars 2026 marque une transition. Les élections municipales ont renouvelé les équipes dans nos communes, pas moins de **18 nouveaux maires ont été élus sur le territoire**. Un nouvel exécutif s'apprête à prendre la suite, et nous reviendrons le mois prochain pour vous le présenter et saluer comme il se doit ceux qui passent le relais après des années d'engagement au service de la collectivité.

Les dossiers avancent, les engagements tenus se transmettent, et ce qui a été construit patiemment ces dernières années continue de porter ses fruits. **À l'exécutif sortant, nous adressons nos sincères remerciements : le territoire garde la trace de chaque décision prise, chaque dossier porté, chaque engagement tenu.**

Parmi les temps forts de ce mois : la signature de la **Convention Territoriale Globale** avec la CAF du Haut-Rhin et la MSA d'Alsace. Ce contrat, qui court jusqu'en 2030, donne un cadre officiel à ce qui existe déjà sur le terrain : des services accessibles, de proximité, pour toutes les familles. Un socle solide sur lequel le prochain mandat pourra s'appuyer.

Du côté des agriculteurs aussi, l'engagement collectif prend de l'ampleur. **Le bilan du dispositif PSE** le confirme : 38 exploitations adaptent aujourd'hui leurs pratiques pour protéger la qualité de l'eau, limiter les coulées boueuses sur nos villages et favoriser la biodiversité. Ce qui était un projet pilote est devenu une dynamique de territoire, portée par des agriculteurs qui font le choix concret de la transition, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Sur un autre front, la lutte contre le frelon asiatique se structure : une commande groupée de pièges a été lancée à l'échelle intercommunale, pour que chaque commune soit équipée face à cette menace pour la biodiversité, les apiculteurs et les habitants.

Enfin pour conclure sur une belle note : le 6 avril, les Hay Babies, trio acadien venu du Nouveau-Brunswick, investissent la salle du Viaduc à Dannemarie, à l'invitation de l'École de musique et du Foyer de la Culture. Un concert exceptionnel à ne pas manquer et un soutien concret aux acteurs culturels du territoire. Profitez - en !

Bonne lecture à tous.

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) : la CCSAL renouvelle son engagement pour les familles du territoire !



La Communauté de communes et ses 44 communes ont signé la nouvelle CTG avec les représentants de la CAF du Haut-Rhin et de la MSA Alsace : un contrat d'engagement mutuel pour les cinq années à venir.

Les 44 communes de la CCSAL ont approuvé la signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale avec la CAF du Haut-Rhin et la MSA Alsace : un engagement collectif, fort et ambitieux, pour les 5 années à venir, au bénéfice de l'ensemble des habitants du territoire.

Une deuxième convention avec la Caf et la MSA

Si nous signons notre deuxième Convention Territoriale Globale, ce n'est pas un hasard. C'est la preuve que la démarche engagée lors de la première CTG a porté ses fruits, et que nos partenaires, CAF, MSA, communes et associations,

Outil concret au service du territoire, la **Convention Territoriale Globale** consolide une politique de longue date : moyens adaptés, partenariats renforcés, vision commune. Les actions qu'elle soutient jalonnent déjà votre quotidien, de la petite enfance à la parentalité

ont souhaité aller encore plus loin ensemble. Ce nouveau cadre partenarial, valable jusqu'en 2030, vient reconnaître et consolider officiellement ce que la CCSAL construit patiemment depuis des années sur le terrain : **des services concrets, accessibles, de proximité, pensés pour toutes les familles, quels que soient leur situation et leur lieu de vie sur notre territoire.**



aux actions séniors. Cette nouvelle convention les inscrit dans un cadre reconnu financièrement et sécurisé, avec une perspective de développement jusqu'en 2030.



Nos deux multi-accueils accueillent chaque jour des dizaines d'enfants dans un cadre bienveillant et professionnel. Nos Relais Petite Enfance sont aux côtés de plus de 120 assistants maternels et des centaines de familles pour les informer, les orienter et vous accompagner dans vos choix de mode de garde. Ce maillage, nous y tenons. **L'objectif de la CTG est de le consolider et de continuer à garantir un accueil de qualité pour chaque enfant, partout sur le territoire, y compris pour les familles aux horaires atypiques ou dont l'enfant est en situation de handicap.**

Avec 21 sites d'accueils périscolaires et extrascolaires répartis sur l'ensemble du territoire, 80 animateurs enfance - jeunesse engagés et passionnés, la [Maison de la Nature du Sundgau](#), l'[école de Musique de Dannemarie](#), les [AEP \(associations d'éducation populaire\)](#), l'[Épiguoi](#), les clubs sportifs... et bien d'autres associations partenaires, l'intercommunalité offre déjà un cadre particulièrement riche pour les enfants et les adolescents.

Accueils périscolaires le matin et le soir, accueils de loisirs pendant les vacances, projets jeunesse ouvrant aux ados un espace d'expression sportif, culturel ou d'engagement citoyen : tout cela existe, fonctionne et est régulièrement plébiscité par les familles (Novembre pour parents en novembre, Forum du livre et de la culture jeunesse, Semaine de la petite enfance...)

La CTG nous donne les moyens de maintenir cette offre de qualité et de continuer à l'adapter aux évolutions des besoins, avec une attention toute particulière à l'accessibilité financière pour que chaque enfant, quelle que soit la situation de sa famille, puisse en bénéficier.

Parce que la parentalité réserve à chaque parent ses défis, la CTG soutient le développement d'actions dédiées aux familles : ateliers, échanges entre parents, accompagnement lors des séparations ou des périodes de fragilité, soutien à la monoparentalité... Ces dispositifs ont vocation à gagner en visibilité et en accessibilité sur tout le territoire, **pour qu'aucun parent ne traverse seul les difficultés du quotidien.**

Depuis un an, notre coordinatrice seniors est aussi à pied d'œuvre sur le territoire. Maintien du lien social, prévention de l'isolement, orientation vers les bons interlocuteurs, soutien aux initiatives locales en faveur des aînés, ateliers divers... Son action est déjà bien ancrée dans le quotidien de nos aînés. La CTG reconnaît pleinement cet engagement et lui donne une assise renforcée pour les années à venir, afin que chaque senior de notre territoire puisse vieillir bien entouré et en lien avec la communauté.

Pour tous les habitants

Ouvert depuis deux ans, notre [Espace France Services](#) est devenu un repère incontournable pour de nombreux habitants. Aide aux démarches administratives, accès aux droits, orientation vers les bons organismes... Ce **service de proximité, gratuit et accessible à tous**, répond à un besoin réel et croissant, dans un contexte où la dématérialisation des services publics peut laisser certains habitants sur le bord du chemin. Plébiscité, il incarne parfaitement l'esprit de la CTG : **aller vers les habitants, là où ils sont, pour s'assurer que personne ne passe à côté de ses droits.**



Cette nouvelle CTG s'inscrit dans la continuité de l'existant tout en l'élargissant à **de nouveaux volets**. Le parcours santé y occupera une place centrale, avec **une réflexion approfondie sur l'offre de soins du territoire et le renforcement des actions de prévention santé.**

En prise avec les réalités et les évolutions du territoire, **elle ouvre également un volet consacré au parcours social et à la lutte contre la précarité**, en lien étroit avec les services sociaux de la CEA et les associations caritatives.

De 2026 à 2030, la CCSAL, la CAF et la MSA avancent ensemble, portées par une conviction partagée : **accompagner chaque habitant à chaque étape de la vie, c'est ce qui participe de construire un territoire solidaire et résilient.** Cette CTG en est la feuille de route – et elle est déjà bien engagée.

Paiements pour Services Environnementaux : Quand les agriculteurs s'engagent pour un environnement plus durable



Et si les agriculteurs étaient rémunérés non plus seulement pour ce qu'ils produisent, mais aussi pour ce qu'ils préservent ? C'est exactement le pari et l'expérience menée avec le dispositif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), lancés sur notre territoire depuis 2023.

Ce dispositif, financé à 90 % par l'[Agence de l'eau Rhin - Meuse](#) et accompagné techniquement par la [Chambre d'Agriculture d'Alsace](#), permet de rémunérer les agriculteurs qui adaptent leurs pratiques pour protéger l'eau, les sols et notre cadre de vie.

Les PSE répondent à deux enjeux essentiels du territoire :

Préserver la qualité de l'eau, afin de garantir une eau potable sûre et durable pour tous les habitants.

Limiter les coulées d'eau boueuse, un risque bien connu au printemps et en hiver dans nos villages.

Pour cela, les exploitations éligibles s'engagent via **des contrats de 5 ans**, couvrant aujourd'hui 3 096 hectares sur le territoire.

Des actions concrètes sur nos paysages agricoles

Les agriculteurs engagés agissent sur trois leviers majeurs :

Des cultures à faible impact : les exploitants développent des cultures nécessitant peu ou pas d'intrants (engrais et produits phytosanitaires), telles que : prairies temporaires, triticale, légumineuses et méteils, miscanthus. Ces cultures représentent aujourd'hui une part croissante des surfaces engagées.

Une belle avancée pour la qualité de l'eau

En 2025, les exploitations engagées affichent -25 % d'usage d'herbicides, soit près de 440 kg de matières actives évitées sur l'année. En clair : c'est 440 kg de produits chimiques en moins qui n'ont pas ruisselé vers nos rivières et nappes phréatiques. C'est concret et c'est mesurable.

Une meilleure couverture des sols : Entre le 1^{er} avril et le 30 juin, les parcelles engagées sur cet indicateur doivent avoir des sols couverts par des cultures ou des résidus afin de limiter le ruissellement et l'érosion. Une technique qui peut diviser par 4 à 8 le risque d'entraînement de terre lors des pluies. Moins d'érosion, moins de boue dans les rues, une eau plus propre en aval.

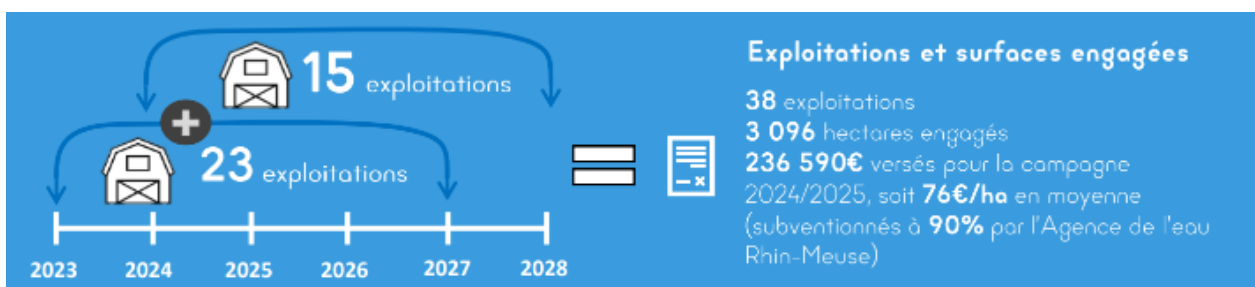
En 2025, **66 hectares** de cultures de printemps ont été implantées en "**non-labour**", un progrès significatif pour la protection des sols. Les cultures choisies jouent aussi leur rôle : prairies, légumineuses, miscanthus... ces plantes qui n'ont pas besoin d'être nourries aux engrais pour pousser.

Ce qui était un projet pilote devient une dynamique de territoire :

Avec un engagement collectif qui grandit chaque année, le programme connaît un réel succès :

- 38 exploitations sont désormais engagées
- 3 096 hectares sont concernés par les PSE
- 236 590 € ont été versés pour la campagne 2024/2025 (soit 76 €/ha en moyenne).

L'engagement de chaque exploitant et partenaire dans cette démarche collective constitue une contribution précieuse à la protection de notre environnement, et la CCSAL tient à saluer cet investissement commun !



[Le bilan PSE 2025 en images](#)

[En savoir plus sur les PSE Sud Alsace Largue](#)

La Communauté de communes renforce sa mobilisation face au frelon asiatique

La Communauté de communes **renforce sa mobilisation face au frelon asiatique**, un insecte invasif dont la présence menace la biodiversité, l'apiculture, l'arboriculture et la sécurité des habitants.

Une commande groupée de pièges a été réalisée pour équiper les communes du territoire. Ces pièges permettront de repérer et capturer les fondatrices dès le printemps, étape clé pour limiter la formation de nouveaux nids. Parallèlement, un dispositif intercommunal de destruction des nids est en cours de mise en place.



Ce système permettra une intervention rapide par des professionnels, indispensable pour éviter tout risque – il ne faut jamais approcher ou détruire un nid soi-même !

Cette action s'appuie sur le comité de pilotage de lutte contre le frelon asiatique, qui réunit élus, agents techniques, référents communaux et partenaires experts.

Nous saluons également l'engagement des arboriculteurs, fortement mobilisés : ils installent eux aussi

des pièges dans les vergers et participent activement à la détection précoce du frelon.

Vous observez un frelon asiatique ou un nid ?

Signalez - le auprès de votre mairie ou sur le site www.lefrelon.com

[Signaler un frelon asiatique ou un nid](#)

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer le 6 avril !



Acteur culturel majeur du territoire, [l'école de musique de la région de Dannemarie](#) vous invite à un concert unique et exceptionnel avec [Les Hay Babies](#) un groupe de musique indie-folk, country, rock et pop disco, à la salle du Viaduc, Foyer de la Culture de Dannemarie. Un Trio acadien venu tout droit du Nouveau-Brunswick (Canada), Trois amies, une énergie folle et plus de dix ans de musique sans jamais se répéter. Un groupe qui se réinvente à chaque album mais garde toujours la même flamme celle de faire de la bonne musique entre amies et de vous embarquer avec elles. Une belle découverte à ne pas manquer !

Partagez l'info autour de vous et [réservez votre soirée !](#)

Les prochains rendez-vous - Les infos pratiques CCSAL

- 09 Avril 2026 : Conseil communautaire, élections & installation du nouvel exécutif - Ballersdorf
- 23 avril 2026 : Premier Conseil communautaire de la nouvelle mandature
- 30 avril 2026 : Conseil communautaire, séance budgétaire - Retzwiller
- 18 juin 2026 : Salon des Communes et des Intercommunalités du Haut-Rhin - Mulhouse
- 20 juin : Forum du livre & de la culture jeunesse - Seppois-le-Bas

Seniors, participez aux "Ateliers GASPAR", des ateliers de stimulation physique et cognitive, organisés par l'association "[Les Lys d'Argent](#)" tous les jeudis au Foyer de la Culture- Salle Keller - De 14h30 à 16h - Tarifs & renseignements : 06 60 33 55 45 ; ateliersdegaspar@leslysargent.fr





Lettre d'informations Sud Alsace Largue // Mars 2026

Communauté de communes Sud Alsace Largue - 7 rue de Bâle - 68210 - Dannemarie - France

SIRET 200 066 033 000 16 - APE 8411Z Administration Publique Générale

Vous recevez cette communication car vous avez donné votre accord lors de la création de votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#).